Chape fluide résiliente avec un aspect naturel

Mesure : m², par mètre carré, selon type

Code de mesure : surface nette

Matériau

Une résine fluide résiliente existant en une masse liquide bi-composant avec un mélange équilibré des composants naturels liège, huile de lin et liant biopolymère. Ces composants naturels sont renouvables, ce qui fait une chape écologique.

La chape fluide est appliqué sans joints dans une épaisseur de 2 à 2,5 mm et est disponible en 32 couleurs attrayantes.

La chape fluide est finie avec une couche supérieure bi-composant à base d’eau aspect mat soyeux à base de polyuréthane.

La chape fluide a le label EC1 plus, très faible émission.

L’usine qui produit le linoléum doit être certifiée ISO 9001 et ISO 14001.

Spécifications techniques

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Base |  | masse liquide bi-composant avec un mélange équilibré des composants naturels liège, huile de lin et liant biopolymère, entre autres. Composant A:B 11:4 |
| Densité |  | 0,95 kg/l |
| Consommation |  | 2 à 2,5 kg/m² |
| Potlife |  | +/- 30 minutes, selon les conditions climatiques |
| Passableness |  | Après 12 heures |
| Temps de séchage |  | Praticable et suffisamment sèche pour être finie, l’ensemble est entièrement durci après 8 jours (conditions labo) |
| Epaisseur |  | 2 à 2,5 mm max |
| Résistance à la pression |  | +/- 20 N/mm² |
| Isolation thermique |  | 0,027 xK/W |
| Réduction du bruit d’impact | EN-ISO 717-2 | ΔLw : 8 dB |
| Dureté |  | +/- 45 shore D |
| Stabilité des couleurs | ISO 105-B2 | ≥ 6 |
| Résistance au glissement | EN 13893 | SD : ≥0,45 |
| Essai de glissance | BS 7976-2+A1 | Pendule SRT sec : de 55 à 70  Humide : >25 |
| Comportement au feu | EN 13501-1 + A1 | Bfl-S1 |
| Chargement électrique des personnes | EN 1815 | < 0,5 kV |
| Résistance aux sièges à roulettes | EN 425 | Oui |

Exécution et pose

Le maître de l’ouvrage prévoit de l’espace pour stocker les produits au frais et à l’abri du gel (entre 10 et 30 °C), en aucun cas à la lumière directe du soleil.

Conditions d’application :

Température ambiante souhaitée : 15 °C - 25 °C

Température des matériaux et du support : min 15 °C - max 20 °C

Humidité relative : 50 - 70%

Evite toute lumière directe du soleil pendant les travaux. Masquer éventuellement les fenêtres, par exemple avec du carton.

La sous-couche doit être conforme aux conseils du CTSC (NIT 189 et NIT 193), et être entièrement dégagée pour pouvoir commencer les travaux. Il faut garantir une température du sol minimum de 15 °C et une humidité relative de l’air de maximum 70 % lors de l’égalisation.

La pose du chape fluide englobe également :

* La réparation des chapes en stabilisé avec des mortiers de ragréage adaptés offrant une résistance à la pression de ≥ 30 N/mm2 mesurée selon NEN-EN 13892-2:2002 au bout de 28 jours et une résistance à la flexion de ≥ 8 N/mm² mesurée selon NEN-EN 13892-2:2002 au bout de 28 jours. Ces mortiers doivent également porter le label EC1+ et l’étiquette 90 % moins de poussière.
* La réparation des chapes anhydrites avec des mortiers de ragréage adaptés, à base de sulfate de calcium (hémi-hydrate-alpha) offrant une résistance à la pression de > 20,0 N/mm² et une résistance à la flexion de 8,0 N/mm² selon NEN-EN 13892-2:2002 au bout de 28 jours, à appliquer après avoir consulté le fabricant, et portant le label EC1+ et l’étiquette 90 % moins de poussière.
* Respecter les dilatations existantes dans le support et toujours les rependre dans la chape fluide.
* Le contrôle selon la méthode CM du taux d’humidité de la chape. Pour une chape adhésive, il convient également de déterminer le taux d’humidité du béton d’isolation et du sol porteur.
* Le taux d’humidité maximum est de 2,5 % pour les chapes liées au ciment et de 0,5 % pour les chapes anhydrites.
* Si un chauffage par le sol est prévu, le taux d’humidité maximum admis est de 1,8 % pour les chapes liées au ciment et de 0,3 % pour les chapes anhydrites.
* En cas de pose sur un chauffage par le sol, le protocole de démarrage du chauffage par le sol doit être entièrement exécuté conformément aux directives du fournisseur. Eliminer le chauffage au moins 24 heures avant l’égalisation. Remettre le chauffage en marche au minimum 24 heures après la pose du chape fluide ; augmenter la température de l’eau par incréments de maximum 5 °C par jour.

Les joints de la chape doivent être repris dans le revêtement de sol.

* La chape doit également être propre, sec en permanence et exempt de graisse et de salissures, conformément aux exigences indiquées dans le DIN 18 365.
* Chape en stabilisé
  + - * Un primaire est toujours appliqué ; il doit être adapté à la nature de la chape et à la nature des produits d’égalisation. Le primaire présente un poids spécifique de 1,01 kg/l et un rendement de 100-200 gr/m² ; il doit en outre porter le label EC1+ conformément à EN 13999-2/4 et l’écolabel.
      * L’égalisation obligatoire de toute la surface en une épaisseur minimum de 2 mm avec une résistance à la pression de > 34,0 N/mm² et une résistance à la flexion de 9,0 N/mm² selon NEN-EN 13892-2:2002 au bout de 28 jours, à appliquer après avoir consulté le fabricant, et présentant le label EC1+ et l’étiquette 90 % moins de poussière. Ce dernier offrira un rendement de 1,5 kg/m² par mm d’épaisseur de couche avec un emballage de 23 kg.
      * Les produits d’égalisation existants qui ne nécessitent pas de primaire avec une résistance à la pression de > 33,0 N/mm² et une résistance à la flexion de 11,0 N/mm² selon NEN-EN 13892-2:2002 au bout de 28 jours, à appliquer après avoir consulté le fabricant, et présentant le label EC1+ et l’étiquette 90 % moins de poussière. Ce dernier offrira un rendement de 1,5 kg/m² par mm d’épaisseur de couche avec un emballage de 23 kg.
* Chape anhydrite
  + - * L’application sur la chape en anhydrite synthétique d’un apprêt adapté à base de dispersion acrylique présentant un poids spécifique de 1,01 kg/l et un rendement de

100-200 gr/m² ; ce produit doit en outre porter le label EC1+ conformément à

EN 13999-2/4 et l’écolabel.

* + - * L’égalisation obligatoire de toute la surface en une épaisseur de chape minimum de 2 mm, avec une égalisation à base de sulfate de calcium (hémi-hydrate-alpha) offrant une résistance à la pression de > 35,0 N/mm² et une résistance à la flexion de 9,0 N/mm² selon NEN-EN 13892-2:2002 au bout de 28 jours, à appliquer après avoir consulté le fabricant, et présentant le label EC1+ et l’étiquette 90 % moins de poussière. Ce dernier offrira un rendement de 1,5 kg/m² par mm d’épaisseur de couche avec un emballage de 23 kg.
      * Les produits d’égalisation existants qui ne nécessitent pas de primaire à base de sulfate de calcium (hémi-hydrate-alpha) présentant une teneur particulièrement élevée en liants et offrant une résistance à la pression de > 30,0 N/mm² et une résistance à la flexion de 11,0 N/mm² selon NEN-EN 13892-2:2002 au bout de 28 jours, à appliquer après avoir consulté le fabricant, et présentant le label EC1+ et l’étiquette 90 % moins de poussière. Ce dernier offrira un rendement de 1,5 kg/m² par mm d’épaisseur de couche avec un emballage de 23 kg.
* L’épaisseur de la couche et la résistance de l’égalisation sont fonction de la charge ponctuelle permanente et de la nature du trafic.
* La couche d’égalisation sera poncée légèrement après séchage avec un voile de grain 100 au moins pour obtenir une surface parfaitement plane, puis de la dépoussiérer avec un aspirateur industriel.
* Un primaire à base de dispersion acrylique présentant un poids spécifique de 1,01 kg/l et un rendement de 100-200 gr/m² est appliqué sur l’égalisation. Ce produit doit en outre porter le label EC1+conformément à EN-13999-2/4 et l’écolabel.
* Diviser la surface du sol de manière de pouvoir surveiller/contrôler la consommation.
* Mélanger le matériau à l’aide d’un mélangeur mécanique avec un régime d’env. 300 t./min, de préférence dans une pièce séparée à côté de la pièce ou la chape sera appliquée.
* Mélanger d’abord le composant a jusqu’ à obtenir une masse homogène.
* Ensuite, agiter le bidon de composant B encore fermé (il suffit de le retourner 3 fois). Après l’ouverture ajouter le contenu entier en le mélangeant au composant A (temps de mélange d’au moins 2 minutes).
* Verser la masse dans un seau vide propre, puis la mélanger encore pendant au moins 1 minute. Continuer à mélanger la masse jusqu’à l’application, de manière à répartir les composants légers (entre outre le liège) de manière homogène dans la masse.
* Ne pas préparer plus de matériau que ce qui peut être appliqué en 30 minutes.
* Répartir la masse à l’aide d’une lisseuse (dimensions env. 400 x 100 mm, épaisseur de lame 0,7 mm) dans une épaisseur de couche de 2 à 2,5 mm sur le sol. Contrôler la consommation pendant l’application par rapport à la division de la surface du sol réalisée au préalable. N’appliquer en aucun cas une épaisseur de couche de plus de 2,5 mm.
* Juste après l’application de la couche, la rouler avec un rouleau débulleur en inox, entre autres pour répartir de manière uniforme les particules de liège (marcher avec des semelles cloutées, veiller à passer le rouleau débulleur).
* Après un temps de séchage d’au moins 12 heures, la chape fluide est praticable et suffisamment sèche pour appliquer le couche de finition. Porter des housses de chaussures et enlever d’abord de particules de de poussière ou d’autres saletés si nécessaire.
* Verser le matériau de base (composant A) dans un seau de préparation et y ajouter la totalité du durcisseur (composant B) tout en mélangeant à l’aide d’un mélangeur à peinture mécanique (régime d’environ 300 t./min) pendant au moins 3 minutes et verser après à travers un tamis (maille d’environ 400 µm) dans un seau vide propre, puis le mélanger à nouveau avec un mélangeur à peinture mécanique propre pendant au moins 1 minute.
* Après un temps d’attente d’environ 10 minutes, répartir la finition de manière uniforme à l’aide d’un rouleau microfibre 11 mm (consommation entre 125 et 150 gr/m²) en une seule couche. Utiliser des semelles cloutées basses à crampons plats (diamètre au moins 10 mm) pour passer le rouleau. Juste après passer dessus avec un rouleau non saturé humide avec une largeur de 250 mm - 500 mm selon la taille de la surface.
* Enlever immédiatement des taches de laque fraiche a(pas encore durci) avec l’eau.
* Le sol est praticable après un temps de séchage d’au moins 24 heures.
* La couche de finition est entièrement durcie après 8 jours. Ne pas charger le sol avec de la saleté et/ou de l’humidité et ne pas couvrir pendant cette période.
* Le chape fluide est fini contre le mur en fonction de la plinthe choisie.
* Nettoyage et lavage (produit de nettoyage neutre) du chape fluide.

Protection

Appliquer la protection après le durcissement de la couche de finition (8 jours).

La chape fluide doit être protégé pendant toute la durée des travaux sur le chantier. L’entrepreneur choisira pour cela un film de protection adapté ou une protection similaire, en fonction des charges et de la circulation attendues sur le chantier. Le but recherché est de préserver le caractère neuf du revêtement de sol, sans éraflure ni dommages mécaniques.

Entretien et soin du revêtement de sol

Une fiche technique fournissant les instructions de nettoyage doit être fournie à l’architecte et au maître de l’ouvrage pendant la réunion de chantier. Les instructions de nettoyage prescrites par le fabricant doivent être scrupuleusement respectées.

Mesures préventives

Prévoyez un paillasson tufté avec fils grattant d’environ 10 mm d’épaisseur et environ 3700 gr/m² avec un poil coupé 5/32 » 100 % en polyamide BCF Laufaron 20 et 420 dtex, coloré par pigment et ancré dans un endos en vinyle étanche. Le paillasson doit être prévu à toutes les entrées du bâtiment, être adapté à l’intensité du trafic et toujours mesurer de préférence au moins 6 m de longueur.

Garantie

Une garantie de 10 ans pour la chape fluide suivant les conditions générales du fabricant est seulement valable si l’entreprise de pose est reconnue par le fabricant et a reçu une formation pour cela.